

## sommaire

La une • Projet MEDA/MED-ENEC La 2<sup>ème</sup> Consultation Nationale s'est focalisée sur la Communication • Actualité • Projet MED-ENEC de l'Union Européenne • Audit Énergétique • Soutien aux Acteurs Européens de l'Énergie • Projet pilote CNERIB • Sensibilisation du grand public à la maîtrise de l'énergie en Tunisie • Efficacité énergétique des appareils électroménagers • Colloque International Ghardaïa, Algérie 27-28 octobre 2008 • APRUE-UEDES un partenariat naissant... • Formation d'Auditeurs en Énergie • Extrait du discours prononcé par Melle AIT-OUADDA Lila à l'occasion du 8 mars.

## Editorial

Le coup d'envoi de la communication institutionnelle sur la Maîtrise de l'Énergie remonte à l'année 2003. A cette époque là, la canicule était au rendez-vous et du coup, l'Algérie avait connu des perturbations électriques à l'instar d'ailleurs d'autres pays. Il y avait eu un large débat autour de la fourniture en électricité, et surtout de la nécessité d'introduire des programmes de maîtrise de l'énergie. L'APRUE était en quelque sorte interpellée.

Il fallait mettre rapidement cette situation propice pour montrer que la maîtrise de l'énergie constitue une alternative et pourrait contribuer à résoudre en partie cette problématique.

Et c'est ainsi que l'APRUE avait conçu et diffusé ses premiers spots publicitaires ciblant le grand public aussi bien au niveau de la Radio que de l'ENTV.

L'objectif de cette première campagne était d'agir sur les comportements des ménages en leur inculquant les bons gestes. D'emblée, nous sommes efforcés à rendre nos messages concrets en parlant le langage que l'ensemble des ménages connaissent à savoir celui de l'argent. En fait, l'idée était de ne pas culpabiliser les ménages mais de les considérer plutôt comme des acteurs de la maîtrise à part entière voire de vrais partenaires de la maîtrise de l'énergie.

Nous sommes conscients que le citoyen algérien ne pourrait vraiment jouer un rôle positif que lorsqu'il y trouve véritablement un intérêt direct. L'intérêt de la collectivité est tout aussi important dans la maîtrise de l'énergie, il est cependant légué au second plan.

M.S. BOUZERIBA  
Directeur Général de l'APRUE

# la lettre

Bulletin trimestriel de l'APRUE - N°13 Mars 2008

[www.aprue.org.dz](http://www.aprue.org.dz)



Projet MEDA/MED-ENEC

## La 2<sup>ème</sup> Consultation Nationale s'est focalisée sur la Communication



Emission TV sur les économies d'énergie APRUE

**Dans le cadre de la mise en œuvre du projet MED-ENEC l'efficacité énergétique et énergies renouvelables dans le bâtiment en Méditerranée', financé par le programme MEDA de la Commission Européenne, la GTZ, coordinateur du projet, en collaboration avec l'APRUE en sa qualité de Point Focal National, a organisé la 2<sup>ème</sup> Consultation Nationale.**

**Cet atelier qui a porté sur le thème de la communication a été organisé, le 19 février 2008, à l'hôtel El Djazaïr, et a regroupé les partenaires de l'APRUE du secteur du bâtiment.**

Amina Mounira LAREDJ  
Chargée de Mission Coopération  
Internationale

Le programme de la journée a porté, essentiellement, sur les expériences des programmes de communication relatifs à la maîtrise de l'énergie réalisés auprès des ménages, notamment ceux menés par l'APRUE en Algérie, par l'ANME en Tunisie et ceux conduits en Europe.

Une table ronde a été organisée, également, autour du plan de communica-

tion du projet ECO-LUMIERE inscrit au portefeuille du PNME 2007-2011, de laquelle différentes recommandations ont découlé.

La communication présentée, en matinée par l'APRUE, a porté sur son expérience en matière de communication et a permis aux experts du projet de constater les efforts déployés et les résultats obtenus par l'APRUE en matière de communication, dans un contexte énergétique différent et où les tarifs de l'énergie ne sont pas aussi incitatifs comme c'est le cas en Tunisie et en Europe.

La 2<sup>ème</sup> édition de la consultation nationale a permis à l'APRUE de prendre connaissance des actions menées en Europe et dans un pays voisin, ainsi que les outils utilisés. Elle lui a permis, en particulier, de se situer et de comparer ses acquis et réalisations avec celles réalisées en dehors de ses frontières.



## Le Projet MED-ENEC de l'Union Européenne



Performance énergétique des Bâtiments

### Le défi énergétique

Avec la flambée des cours du pétrole sur le marché mondial, l'efficacité énergétique est devenue un facteur clé du développement économique et environnemental de tout pays. Elle constitue un défi crucial pour la compétitivité dans un marché globalisé. Selon des études récentes, de tous les secteurs, celui du bâtiment dispose du plus grand potentiel technique et économique d'économies d'énergie, et ceci dans tous les pays du monde.

Le projet MED-ENEC «Efficience Energétique dans le Secteur du Bâtiment» vise à relever ce défi dans les dix pays « MEDA » au Sud de la Méditerranée. MED-ENEC a démarré ses activités en janvier 2006 pour une période de trois ans. Un prolongement du projet au-delà de cette période est probable.

### Approche Intégrée

Le projet a adopté une approche intégrée et travaille sur différents niveaux :

- Mise en réseau des acteurs des pays MEDA et de l'UE pour faciliter l'échange d'informations et d'expériences et pour diffuser les meilleures pratiques.

Des ateliers régionaux ainsi que le site web [www.med-enec.com](http://www.med-enec.com) y contribuent.

- Soutien à l'amélioration du cadre

réglementaire et incitatif.

- Soutien au secteur privé par des bourses de partenariats, des ateliers et expositions techniques et par la promotion de partenariats public-privé.

- La réalisation de 10 projets pilotes à raison d'un projet dans chacun des 10 pays.

- La sensibilisation du public et du secteur privé sur le potentiel technique et économique de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

### Prochaines activités en Algérie

Le 5 et 6 Mai prochain, un atelier régional réunira des participants de l'Algérie, du Maroc, du Liban, de la Syrie et de la Tunisie à Alger. Des approches intégrées et des outils de planification pour promouvoir l'efficacité énergétique dans des bâtiments individuels comme dans des « Cités Vertes » seront présentées. Les meilleures pratiques de différents pays et leurs conditions de succès dans le cadre des pays MEDA seront analysées. A la suite de l'atelier, une « Journée de la Maîtrise de l'Energie dans le Bâtiment » sera organisée dans le cadre de la foire BATIMATEC le 7 Mai 2008.

Informations et Contact :

Projet MED-ENEC  
[med-enec@gnet.tn](mailto:med-enec@gnet.tn)  
[www.med-enec.com](http://www.med-enec.com)

### L'audit énergétique

La 12<sup>ème</sup> Journée de l'énergie organisée traditionnellement par l'Ecole Nationale Polytechnique a eu lieu à l'Hôtel SAMITEL le 15 Avril 2008 et a porté sur Les changements climatiques à cette occasion plusieurs thématiques ont été abordées nous donnons ci-après le résumé de la communication présentée par : A. Benhalla, N. Boudina, C. Chitour sur l'audit énergétique.

Les changements climatiques La consommation d'énergie a continué sa forte progression dans le monde. Elle a pour conséquence la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique. Ce dernier résulte à l'augmentation de la part des gaz à effets de serre dans l'atmosphère.

L'optimisation de la consommation est un enjeu essentiel de la politique énergétique mondiale, sur laquelle des interventions sont possibles à l'échelon local .





...

Elle fait l'objet d'un autre dossier intitulé « Les économies d'énergie et comment mesurer la consommation ? ».

Il serait vain d'essayer de définir une entreprise humaine respectueuse de l'environnement bien que certains établissements ou activités économiques cherchent les moyens d'en limiter l'impact. Certains principes permettent d'envisager de manière globale les interactions entre une opération créative et l'Environnement. En deçà il existe des méthodes dans le domaine de la construction pour limiter les conséquences sur l'environnement. Nous allons décrire « L'audit énergétique » qui est un élément d'un programme d'efficacité énergétique, il consiste dans un examen critique de la consommation énergétique dans une entreprise dans le but de parvenir à une utilisation rationnelle de l'énergie. Contrairement à un Bilan Carbone ou à l'Empreinte Ecologique, un audit énergétique ne porte pas sur la conception ou la configuration de l'ensemble de l'usine mais plutôt sur des composants souvent pris de façon pratiquement isolée.

**Source :** les changements climatiques comment y faire face ? : ENERGIE12/ Laboratoire de Valorisation des Energies Fossiles Ecole Nationale Polytechnique.  
ZERALDA Hôtel SAMITEL le 15 Avril 2008



## Introduction - ManagEnergy Soutien aux Acteurs Européens de l'Énergie.

**ManagEnergy existe depuis 2002 en tant que prestataire de services sur internet financés par la CE dans le cadre de trois phases. La phase actuelle qui a débuté en 2006, fournit un éventail de services impliquant des milliers d'acteurs. Même si ME est ouvert à pratiquement tout ceux qui ont un intérêt dans la conservation de l'énergie, les cibles et les bénéficiaires des services qualifiés fournis sont surtout les agences de l'énergie et d'autres acteurs de l'énergie.**

la ManagEnergy est une aide et une sorte de fil d'Ariane menant le spectateur dans le dédale du secteur de l'énergie au niveau régional et local dans toute l'UE; Les outils utilisés sont variés : à la 1<sup>ère</sup> place se trouve le site web, une newsletter mensuelle; des publications sur les bonnes pratiques et les cas d'études qui sont publiés en ligne et disponible également sous forme papier.

• les services fournis sont regroupés en 5 principaux domaines :

1. Information,
2. Réseaux,
3. Sensibilisation,
4. Formation en gestion
5. Conseils sectoriels.

• ManagEnergy comprend également une gamme de nouveaux services et outils tels que :

- Les conseils sectoriels
  - La formation à la gestion pour les directeurs Local Energy Agencies
  - Les kits d'information sectorielle.
- Tous ces services sont disponibles gratuitement.

### The Covenant of Mayors - Le Pacte des Maires - Réunion des acteurs européens de l'énergie :

Pour renforcer la mise en réseau, le «Pacte des maires» est une nouvelle

initiative ambitieuse de la Commission européenne qui réunit les maires de la plupart des villes pionnières 20 à 30 à travers l'UE dans un réseau permanent. Son objectif est d'échanger et d'appliquer les meilleures pratiques à travers ces villes, et au-delà, pour améliorer l'efficacité énergétique de manière significative dans l'environnement urbain.

### ManagEnergy – Appui aux Agences Régionales d'Énergie :

Le programme ManagEnergy se focalise sur l'énergie locale et régionale des organismes grâce à la fourniture de :

1. Conseils sectoriels
2. Formation
3. Ateliers
4. Kits d'information sectorielle
5. Conférence annuelle
6. Mise en réseau et outils de recherche de partenaires
7. Etude de cas et présentations vidéo sur le web
8. Publications, ateliers et site Web de l'énergie

### ManagEnergy sur internet Portail Européen sur l'efficacité et l'énergie renouvelable :

1. ManagEnergy Fournit des Informations sur les politiques européennes, les programmes, les événements et plus encore.
2. des conseils sectoriels sont disponibles,
3. diffusion du contenu de la prochaine session de formation
4. possibilité de télécharger les kits d'infos sectorielles.

med-enec@gnet.tn, www.med-enec.com  
Information sur l'ANME, www.anme.nat.tn/



## Actu

### M. Hamid AFRA, Directeur Général du Centre National d'Études et de Recherches Intégrées du Bâtiment CNERIB, **Projet pilote CNERIB**

Le projet Med-Enec (Efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment en Méditerranée), financé par l'Union Européenne, a pour objectif principal l'introduction de mesures d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment dans les pays méditerranéens. Dans ce cadre, un projet pilote de logement rural dans lequel sont intégrés divers moyens d'économiser l'énergie est conçu et en cours de réalisation au CNERIB.

#### 1. Pouvez vous nous expliquer en quoi consiste ce projet ?

Le projet Med-Enec (Efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment en Méditerranée), financé par l'Union Européenne, a pour objectif principal l'introduction de mesures d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment dans les pays méditerranéens. Dans ce cadre, un projet pilote de logement rural dans lequel sont intégrés divers moyens d'économiser l'énergie est conçu et en cours de réalisation au CNERIB.

#### 2. Quels sont les objectifs ciblés à travers la réalisation de ce projet ou si vous voulez il se distingue par quoi par rapport aux constructions classiques ?

L'objectif principal de ce projet est l'introduction de la démarche de l'économie d'énergie dans l'acte de bâtir et ce aux niveaux conception et mise en œuvre. Ce projet se distingue des constructions classiques par l'utilisation des éléments suivants :

- Système constructif à base de maçonnerie porteuse chaînée,
- Matériau de construction localement disponible à savoir le BTS (Béton de Terre Stabilisée), le liant utilisé pour la stabilisation du bloc est le ciment avec une concentration pondérale maximale de 6%,
- L'énergie solaire pour la production d'eau chaude sanitaire et d'eau chaude pour le plancher chauffant,
- Le double vitrage dans les ouvrants pour réduire les apports et les déperditions calorifiques,
- La ventilation naturelle,
- L'ombrage et l'éclairage naturels à

travers une orientation optimale de l'ouvrage et enfin l'isolation optimale de l'enveloppe et la toiture.

#### 3. Les enseignements que vous allez tirer de ce projet sont-ils applicables à l'échelle nationale ou limités à une zone géographique donnée ?

Les enseignements qui seront tirés de ce projet sont parfaitement applicables à l'échelle nationale, à la condition raisonnable de procéder aux changements nécessaires pour adapter ce logement à la zone climatique dans laquelle il se trouvera.

#### 4. Quels sont d'après vous les obstacles au développement de l'efficacité énergétique dans le bâtiment en Algérie ?

L'efficacité énergétique dans le bâtiment est bien prise en charge sur le plan réglementaire. Néanmoins, son développement se heurte à un obstacle majeur qui est l'absence de procédures de contrôle aux niveaux de la conception et de la réalisation.

#### 5. Comment peut-on surmonter ces obstacles et est ce que la réglementation technique pourrait suffire ?

On peut surmonter cet obstacle par la mise en place de procédures de contrôle aux niveaux conception et réalisation pour compléter l'arsenal réglementaire existant.

#### 6. Quels sont les travaux de recherche que le CNERIB a mené dans ce domaine ?

Le CNERIB a mené des travaux de re-

cherche dès 1997 sur la consommation active et passive des bâtiments. Ces travaux ont été valorisés par la publication de trois (03) documents techniques réglementaires (DTR) suivants :

- Le DTR C 3.2 du 10/12/97 établit les règles de calcul des déperditions calorifiques d'hiver pour les bâtiments à usage d'habitation ; il vise la limitation de la consommation énergétique relative au chauffage des locaux à travers le calcul des déperditions thermiques,



Logement rural : projet pilote

- Le DTR C 3.4 du 18/08/98 établit les règles de calcul des apports calorifiques pour les locaux à usage d'habitation ; il vise la limitation de la consommation énergétique relative à la climatisation des locaux,

- Le DTR C 3.3.1 du 12 avril 2006 intitulé « ventilation naturelle des locaux à usage d'habitation » fournit les principes généraux qu'il y a lieu d'adopter lors de la conception des installations de ventilation naturelle.

L'application de cette réglementation permettra de réduire en principe de



## Actu

...

30 à 40% la consommation d'énergie, ce qui contribuerait également à réduire fortement les émissions en CO<sub>2</sub>. D'autres travaux de recherche, en relation avec la problématique de la maîtrise de l'énergie, ont été menés au CNERIB, à savoir les projets de recherche suivants :

- Extension de la réglementation thermique et documents d'accompagnement,
- Elaboration de la réglementation thermique dans les bâtiments neufs et établissement des procédures de contrôle de l'efficacité énergétique,
- Zonage climatique de l'Algérie pour la réglementation thermique des bâtiments,
- Systèmes de chauffage.

### Sensibilisation du grand public à la maîtrise de l'énergie en Tunisie

Face à une demande de plus en plus accrue en ressources énergétiques et la régression des ressources nationales, nettement ressentie dès l'an 2000 (un déficit qui handicape le budget de l'Etat et alourdit la facture énergétique), la Tunisie a renforcé sa politique de maîtrise de l'énergie en accélérant sa mise en œuvre à l'horizon 2030. D'apparence fort ambitieuse, cette stratégie est au demeurant un passage obligé pour l'indépendance énergétique du pays et la compétitivité de l'économie nationale. La stratégie mise premièrement sur la promotion des mesures d'efficacité énergétique et ensuite sur le développement des énergies renouvelables dans les divers secteurs de l'économie.

La mise en œuvre de cette stratégie ne pouvait se faire sans un programme de sensibilisation à l'économie d'énergie et c'est en 2004 que l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME)

a élaboré un vaste programme d'éducation et de sensibilisation à la ME. Le programme se déclinait sur 3 années avec des objectifs progressifs, à savoir : créer un sentiment de cause d'intérêt général auprès du grand public quant à la problématique énergétique dans le pays ; associer une image positive au comportement d'économie d'énergie ; et motiver le passage à l'acte (changement de comportement du consommateur : achat de LBC, installation d'un chauffe-eau solaire, diagnostic auto...).



Les diverses campagnes lancées depuis 2005 misaient sur une diversité de supports médiatique (TV, Radio, Presse, affichage...) et alternaient la communication informative et comportementale adressée au grand public à la communication éducative, qui elle, visait plutôt le milieu scolaire et les jeunes. Dans tous les cas, les campagnes de communication menées portaient un message générique et des déclinaisons produits ou services (par exemple la LBC ou les frigos économes en énergie...).

Les messages élaborés par l'ANME ont toujours été des messages simples, courts et facilement mémorisables, généralement inspirés du langage commun du tunisien et reproduits dans le dialecte tunisien compréhensible à travers tout le pays.

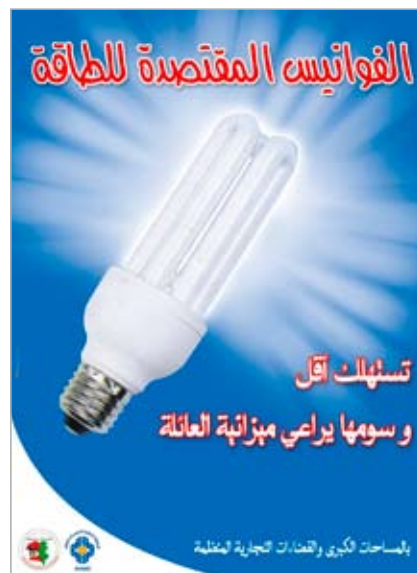
Bien que l'ANME ne dispose pas des

moyens suffisants pour réaliser des campagnes annuelles de communication de grande envergure, celle-ci a réussi ce défi par la mobilisation de partenaires impliqués directement ou indirectement dans le secteur énergétique (Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz, Sociétés Pétrolières, etc.). Les partenaires assuraient ainsi une partie du financement des campagnes et bénéficiaient en retour d'une visibilité d'image.

Finalement, le monitoring et l'évaluation ont été des aspects clés qui ont largement contribué à l'amélioration des campagnes de communication sur la ME en Tunisie. A cet effet, outre l'écoute permanente des réactions du public qui accompagne chaque action, l'ANME réalise avec le support de la GTZ (Coopération Allemande) une évaluation annuelle afin de mesurer une multitude de paramètres (mémorisation des messages, taux de pénétration des supports, taux de satisfaction...) qui servent à prendre des mesures correctives d'une année à l'autre.

Informations et Contact :

med-enec@gnet.tn, www.med-enec.com  
Information sur l'ANME, www.anme.nat.tn/







## Actu

# Effacité énergétique des appareils électroménagers



En marge de la préparation de la promulgation des arrêtés interministériels relatifs à l'efficacité énergétique des équipements électroménagers, l'APRUE en partenariat avec le Ministère de l'Energie et des Mines, le Ministère du Commerce et la CREDEG/Sonelgaz a réalisé une opération de contrôle de l'efficacité énergétique des réfrigérateurs et climatiseurs mis sur le marché national.

Mme Houidef-Chabane Lila  
lchabane@aprue.org.dz

Cette opération a consisté à tester dans des laboratoires de contrôle, l'efficacité énergétique de dix réfrigérateurs et dix climatiseurs prélevés sur le marché national dans l'objectif de situer leurs niveaux d'efficacité énergétique, d'une part et de préparer un programme de sensibilisation à destination des consommateurs et des fabricants, d'autre part. La démarche de concrétisation de l'opération a été structurée en deux étapes :

- choisir, sur la base d'une large prospection, les laboratoires de contrôle capables de réaliser les tests d'efficacité énergétique,
- sélectionner ensuite, sur la base d'une enquête sur terrain, les appareils à prélever, représentant les principaux types de réfrigérateurs et de climatiseurs dominant le marché national.

Ainsi, après avoir effectué un état des lieux de l'ensemble des moyens existants au niveau des laboratoires de

contrôle répartis sur le territoire national, le choix s'est porté sur le Laboratoire de l'ENIEM sis à Tizi-Ouzou, pour le contrôle de l'efficacité énergétique des réfrigérateurs et sur le Laboratoire de contrôle de HAIER sis à Alger, pour le contrôle de l'efficacité énergétique des climatiseurs. De même, et suite à une enquête réalisée sur terrain conjointement par l'APRUE et le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE) dans différents points de vente de la capitale, une liste de dix marques de réfrigérateurs et dix marques de climatiseurs a été définie.

Les tests des différents appareils ont été réalisés suivant les conditions indiquées dans les normes algériennes :

**AVPN NA 16762**, équivalente à la norme internationale **ISO 15502**, pour les réfrigérateurs et **PNA 16537** correspondant à la norme européenne **NF EN 14511-2**, pour les climatiseurs.

A la lumière des résultats des tests réalisés sur l'échantillon des réfrigérateurs et climatiseurs prélevés sur le marché, il ressort une prédominance des classes énergétiques\* G et E pour les réfrigérateurs et des classes énergétiques\* D et E, pour les climatiseurs. La comparaison de la consommation énergétique de ces appareils à celle des appareils de classe énergétique A met en exergue un potentiel considérable d'économie d'énergie dépassant souvent 01KWh sur 24heures. Ces économies d'énergies potentielles se traduisent pour le consommateur, par des épargnes représentant jusqu'à environ 1 200 DA Par an et par appareil.

Enfin, les résultats des tests obtenus dans le cadre de l'opération de contrôle de l'efficacité énergétique des réfrigérateurs et des climatiseurs, soutiennent la pertinence d'organiser un large pro-

gramme de communication ciblant deux publics à savoir :

**Les ménages :** La campagne de communication visera alors leur information et leur sensibilisation sur l'importance de placer l'aspect efficacité énergétique parmi les critères de sélection des appareils électrodomestiques.

**Les fabricants locaux :** Leur sensibilisation sera concrétisée à travers la réalisation d'une journée d'information autour de l'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques, lors de laquelle les résultats de l'opération de contrôle de l'efficacité énergétique ainsi que les arrêtés interministériels leur seront présentés. Cette journée sera, également, l'occasion de prendre connaissance de l'expérience d'autres pays tels que la Tunisie, la France par exemple.

(\* ) Il est à noter que la réglementation européenne compte 9 classes énergétiques de A++ à G. les classes F et G sont les plus énergivores et leur accès au marché européen est interdit.





Environnement et transports

## Colloque International Ghardaïa, Algérie 27- 28 octobre 2008



Ville de Ghardaïa

Dans les pays en développement et les pays émergents, le secteur des transports connaît des problèmes divers liés aussi bien à sa forte croissance » ou à ses modes de gestion, qu'à son impact sur l'environnement. La dégradation de la qualité de l'air, les impacts sanitaires sur la population, les impacts sur le milieu, et les coûts économiques engendrés exigent que des réflexions à grande échelle soient engagées pour concilier transports et environnement. Vis à vis du seul changement climatique, le secteur des transports dans les pays du sud est ainsi responsable d'émissions de gaz à effet de serre qui dépasseront à l'horizon 2025 celle des pays développés.

Face à ce dilemme un colloque sera organisé les 27 et 28 octobre 2008 en Algérie conjointement par l'Ecole Nationale Polytechnique (ENP, Algérie), l'Université Saad Dahleb de Blida (USDB, Algérie) et l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS, France), COST (Coopération européenne en matière de recherches scientifiques et techniques), en collaboration avec le PNUD et le PNUE.

Ce premier colloque s'intéresse à la problématique environnementale posée par les transports dans différents espaces avec une focalisation sur les pays du sud. les objectifs sont de créer un forum d'échange et de concertation entre chercheurs de différents horizons, de capitaliser les expériences par des échanges Nord-Sud et Sud-Sud, de contribuer à un état de l'art des connaissances scientifiques dans les pays du sud, de développer le réseautage des chercheurs et la coopération scientifique internationale, d'initier des pistes de recherche en vue de solutions adaptées au contexte des

pays en développement, et enfin de mettre à la disposition des décideurs et gestionnaires de l'environnement des outils d'aide à la décision.

Les principaux thèmes qui sont abordés:

- Le système de transport et ses impacts sur l'environnement :
- Les impacts des transports sur les populations et les écosystèmes
- Les méthodes d'évaluation de la durabilité environnementale
- Les moyens de contrôle technologiques
- Les politiques de transports

APRUE – UDES

### UN PARTENARIAT NAISSANT...

L'engouement pour le solaire thermique (eau chaude, chauffage, climatisation) dans tous les pays est la preuve concrète que cette filière présente un intérêt certain non encore perceptible dans notre pays.

Mme Karima AIT SAID  
Chef de Département Transport & EnR

L'Algérie, avec ses quelques 800 m<sup>2</sup> de capteurs solaires installés, est pratiquement absente dans la filière solaire thermique. L'autre fait à mettre en relief, par rapport à la problématique du chauffe-eau solaire (CES), est le fort taux d'ensoleillement de l'Algérie qui fait que la productivité d'un CES est en moyenne 1,6 fois plus importante que dans les pays du sud de l'Europe. C'est à ce titre que l'APRUE et l'UDES ont décidé d'unir leurs efforts à travers la mise en place d'un partenariat en vue de la réalisation d'objectifs communs en matière de promotion d'utilisation des chauffe-eau solaires.

Ce partenariat favorisera le lancement d'actions communes et spécifiques afin de stimuler et contribuer, au développement d'un marché du solaire thermique en Algérie.

Ce partenariat favorisera le lancement d'actions communes et spécifiques afin de stimuler et contribuer, au développement d'un marché du solaire thermique en Algérie.

Ce partenariat sera également l'occasion pour démarrer une réflexion nationale de certification des systèmes de production d'eau chaude sanitaire.







## FORMATION D'AUDITEURS EN ENERGIE



Participants à la formation d'auditeurs « session 2008 »

**La maîtrise de l'énergie constitue un élément important du budget d'exploitation des entreprises des différents secteurs du développement économique du pays, l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et d'utilisation énergétique à en effet un double avantage pour l'entreprise :**

M.Hamani  
(chargée d'études techniques)  
mhamani@aprue.org.dz

1. Diminuer le montant de la facture énergétique et améliorer ainsi sa rentabilité
2. Réduire l'émission des gaz à effet de serre

C'est ainsi qu'intervient l'application du décret exécutif n° 05-495 du 26 décembre 2005 relatif à l'audit énergétique obligatoire et périodique des établissements grands consommateurs d'énergie.

Considérant que ces audits énergétiques doivent être réalisés par des personnes qualifiées, l'APRUE a organisé du 23 mars au 02 avril 2008 une session de formation sur la méthodologie de l'audit énergétique au profit des

bureaux d'études techniques et des consultants indépendants. Cette action de formation vise à promouvoir la création de bureaux d'audits privés qui prendront en charge la réalisation des audits énergétiques des établissements industriels assujettis conformément au décret exécutif n° 05-495 du 26 décembre 2005.

Elle a pour objectif de donner aux futurs auditeurs les outils nécessaires en matière de méthodologie d'audit et d'éléments d'efficacité énergétique, permettant de professionnaliser cette activité.

Cette formation a été aussi l'occasion pour les candidats d'échanger leurs expériences respectives et de se préparer pour l'exercice de cette nouvelle activité.

Aussi et afin de pérenniser cet espace d'échanges un forum a été mis en place permettant ainsi à ce corps d'auditeurs naissant de se concerter de manière continue et interactive.

Au terme de cette formation, les candidats formés ont reçu une attestation de suivi de la formation.



Melle Lila AIT OUADDA, recrutée en 1988, est la plus ancienne à l'APRUE

**Extrait du discours prononcé par Melle AIT-OUADDA Lila, Assistante du Directeur Général de l'APRUE, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme 2008**

**Bonne fête à toutes !**

Je voudrais adresser un message à tous les travailleurs, hommes et femmes de l'APRUE :

L'APRUE a été créée en 1985. A l'époque, le citoyen algérien ne s'intéressait pas aux économies d'énergie, il ignorait même l'existence d'une agence pour la maîtrise de l'énergie en Algérie. Durant toutes ces années, j'ai vu l'APRUE grandir, se métamorphoser et se développer pour enfin s'imposer dans le paysage énergétique algérien et cela grâce à nos efforts.

L'APRUE est notre avenir, pour la sauvegarder, nous devons poursuivre nos efforts. Il ne faut pas être spécialiste en la matière pour s'y intéresser, la Maîtrise de l'Énergie c'est l'affaire de tous.

### La lettre de l'Aprue

Bulletin trimestriel n°13 - Mars 2008

**Directeur de publication**

Med S. Bouzeriba

**Coordination de la rédaction**

L.Boudouha

**Comité de rédaction**

CHABANE Lila,

AIT SAID Karima, DJELOUAH Nadia  
SOUFI Fazia, AIT KHELIFA Malika, L.Boudouha

**Direction Générale**

02, rue Chenoua, BP 256 Hydra, Alger

Tél. : +213 (0) 21 60 31 32

Fax : +213 (0) 48 25 68

www.aprue.org.dz

**Dépôt légal : 898 2001 Issn 1112-3419**

Ce bulletin est distribué gratuitement

**APRUE**  
Agence Nationale pour la Promotion et la  
Rationalisation de l'utilisation de l'énergie